

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie



## Bulletin municipal

Bulletin n°49,

Automne 2013



### LE MOT DU MAIRE :

Cela fait pratiquement 6 années que je corresponds avec vous, notamment par l'intermédiaire du bulletin municipal. Ce fut pour moi un réel plaisir, malgré des situations parfois difficiles.

Dans le cadre de notre programme, certaines phases sont menées à terme, d'autres non. J'en suis conscient, mais les problèmes politiques et les lourdeurs administratives obligent souvent à faire machine arrière. Je le déplore !!!

La station d'épuration est en bonne voie et devrait sortir de terre dans le courant du premier semestre 2015. En attendant, les projets immobiliers pour des lotissements ne pourront être réalisés qu'à partir de cette date.

Dans la continuité, le PLU est malheureusement sur la voie de garage. Au cours de la dernière réunion organisée avec le bureau d'étude, la commission municipale, le SCOT et la DDTM, il nous a été signifié de suspendre les études tant que la station d'épuration n'était pas réalisée.

Le cours de tennis devrait voir le jour rapidement, le lieu est choisi, enfin. L'appel d'offre sera examiné au plus tard en fin d'année, pour une mise en service dans le courant avril.

Le limiteur de son a été installé à la Maison de la Pierre début juillet. Les riverains subissaient des nuisances dues au bruit et nous avons remédié à ces désagréments. L'été a été plus serein pour nos concitoyens, je leur présente mes excuses pour les problèmes subis.

Les allées du nouveau cimetière sont terminées et de ce fait accessibles en toute sécurité.

Le jardin du souvenir, qui permettra de répandre les cendres dans le cimetière sera mis en service fin octobre à coté du Columbarium.

La chapelle Saint Pierre a été consolidée par de nouveaux contre forts. Les anciens n'étaient plus opérationnels et le mur de la façade sud pouvait à tout

moment s'ouvrir et à terme s'effondrer.

Le projet d'école, le sujet tabou, n'a pas avancé. Je ne reviendrai pas sur toutes les conversations engagées, ce serait trop long. Il y a peut-être une note d'espoir pour la prochaine mandature, qui consisterait en l'achat d'un terrain derrière les écoles qui est en vente. Cela permettrait d'agrandir la maternelle dans le même secteur, ce qui éviterait de la délocaliser.

Les rythmes scolaires font partie des discussions entre les professeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves et des parents, en vue de mettre en place cette réforme. Cela se fera probablement en collaboration avec la Communauté de Communes et nous demande beaucoup de temps et d'énergie. Mettre en place 13 groupes avec animateurs et intervenants, pour que nos enfants puissent profiter pleinement d'un temps d'activité périscolaire, devient un vraie casse tête. Nous vous en parlerons plus longuement dans un prochain bulletin. Si des personnes sont intéressées pour des activités, vous pouvez vous faire connaître auprès de la Mairie.

« La Foire de l'oignon doux de Vers-Pont du Gard », la première du genre, a connu un grand succès. Ce patrimoine oublié et remis au goût du jour par une équipe dynamique, aidé par la chambre d'agriculture, donne de l'espoir et un essor non négligeable à l'économie de la commune, tant sur le plan agricole que touristique.

N'oublions pas en cette période de fin d'année les divers rendez-vous et les festivités, les lotos de novembre et décembre, ainsi que la soirée Calandale prévue le vendredi 20 décembre.

Malgré tous ces petits tracasseries qui nous empoisonnent la vie, en relativisant un peu, on s'aperçoit, qu'en fin de compte, dans notre village, il y fait bon vivre.

Cordialement à tous

Marc Poulon

### Sommaire :

Le mot du Maire :  
P 1

Informations  
diverses :  
P 2

Vie culturelle :  
P 6

« N'abandonnons  
pas la Chapelle  
Saint Pierre » :  
P 12

### Crédit photos :

Académie des Beaux Arts de Vers, Atelier de loisirs créatifs, P. Tiste, Mairie, Pont des Arts, ESUPG, L. Boucarut.

### Rédaction :

Eva Engberg, Céline Broche, la commission Communication



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Informations diverses :

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

En 2014 auront lieu 2 élections importantes :

- **Les Dimanches 23 et 30 mars 2014 : Elections municipales**
- **Le Dimanche 25 mai 2014 : Elections européennes**

#### *Où s'inscrire ?*

Pour pouvoir participer à ces deux élections, et ainsi accomplir son devoir de citoyen, il faut être inscrit sur les listes électorales, soit de la Mairie de votre domicile, soit à la Mairie d'une commune où vous payez des impôts locaux depuis au moins 5 ans.

#### *Comment s'inscrire ?*

Si vous avez emménagé récemment dans notre village ou si vous n'êtes pas encore inscrit, mais souhaitez l'être, rendez-vous à la Mairie de Vers-Pont du Gard et demandez à remplir le formulaire d'inscription.

Pour vous inscrire, vous devez apporter

- Soit votre passeport, soit votre carte nationale d'identité valide ou expiré depuis moins d'1 an. Si vous êtes devenu français récemment, vous devez apporter une pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

#### *Quand s'inscrire ?*

- Il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin, c'est-à-dire **avant le 31 décembre 2013**
- Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision des listes électorales)

#### *Qui peut être électeur ?*

- Etre âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour du scrutin. A 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, **l'inscription est automatique**

### MODE DE SCRUTIN POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES EN 2014

Avec la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, qui jusqu'à présent était réservé aux communes de plus de 3.500 habitants et plus, s'appliquera également à celles de plus de 1.000 habitants, donc à notre commune de Vers-Pont du Gard.

En quoi cela va-t-il changer l'élection du conseil municipal ?

A partir des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête.

- Les listes doivent être composées **d'autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme
- Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation
- Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la majorité des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés
- Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir ou fusionner
- Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.



## Le Relais Emploi de Remoulins

*Argilliers, Castillon du Gard, Collias, Fournès, Meynes, Remoulins, Saint Hilaire d'Ozilhan, Sernhac, Valliguières, Vers Pont du Gard*

Le 15 octobre 2012, les élus de la Communauté de Communes du Pont du Gard ont voté l'intégration du Relais Emploi. Il sera donc partie intégrante de la Communauté de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les personnels sont de fait transférés et seront à compter de cette date salariés de cette structure. Cette transformation se produit 14 ans après sa création. C'est en effet le 1<sup>er</sup> septembre 1998 à l'initiative des communes du canton de Remoulins et de Meynes et Sernhac, du canton d'Aramon que le Syndicat Intercommunal Emploi Réinsertion était créé.

Les missions assignées par les élus restent les mêmes : Soit la gestion d'un lieu ressource de proximité, justifiée par l'augmentation des publics en difficulté et l'éloignement des centres de décisions. Les deux associés confirment le besoin d'une véritable permanence sociale au service des populations, liée à l'emploi et à la formation. Egalement elle doit être en capacité d'accueillir toutes les personnes venues spontanément à la recherche d'un renseignement d'ordre administratif, juridique, social ou simplement d'une écoute attentive.

Le transfert devrait se faire dans la continuité, avec un fonctionnement identique. Le Relais Emploi restera dans un premier temps au même endroit, soit au premier étage de la mairie de Remoulins.

La création d'un Relais Emploi sur le canton d'Aramon est actuellement à l'étude. Ce lieu qui pourrait travailler en synergie avec celui de Remoulins, permettrait aux demandeurs d'emploi et allocataires du RSA d'avoir accès à des outils identiques à ceux proposés ici. Même si un futur fonctionnement reste à imaginer, il offre à priori de nombreuses perspectives de collaboration, d'échange de pratiques et d'expériences.

### Le Relais Emploi propose :

La consultation des offres Pôle Emploi, l'accès aux prestations mise en oeuvre à Remoulins, Les dispositifs de recherche d'emploi, la création de leur « espace emploi » (boîtes mail qui permettent d'envoyer des CV et de recevoir des offres du Pôle Emploi)

Par ailleurs deux conseillères de Pôle Emploi sont présentes tous les lundis en alternance : Sandrine Delory et Claire Mazelier

### Les Partenaires du Relais Emploi :

- **La Mission Locale Jeune de Bagnols.** Sabine AGIER, conseillère MLJ, reçoit les jeunes, jusqu'à 26 ans, tous les vendredis matin, sur rendez-vous.
- **L'ADDEEI Sud,** Nathalie Forrière, référent, reçoit tous les jeudis les allocataires du RSA.
- **Carrière Formation Conseil (CFC),** Mélanie Martin reçoit les demandeurs d'emploi sur des prestations Pôle Emploi le vendredi.

Madame Lambert d'INFORIM assure l'accompagnement au projet artistique et culturel des allocataires du RSA. Elle est présente un mercredi matin sur deux.

### Les employeurs peuvent :

- Obtenir des informations sur les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation de leurs salariés - Adresser directement leurs offres au Relais Emploi et recevoir les CV des personnes qui correspondent au profil demandé et qui sont domiciliées dans un périmètre proche de l'entreprise. A la demande des employeurs, le Relais Emploi prend en charge les démarches liées au contrat aidé (dossier, contrat de travail). Sur les 12 derniers mois **137** des **233** retours à l'emploi recensés sur le Relais emploi sont des offres transmises par les employeurs locaux. *Merci aux entreprises locales et aux collectivités territoriales qui « jouent le jeu de la proximité », permettant ainsi aux demandeurs d'emploi de trouver, près de chez eux, un poste correspondant à leurs compétences.*

### Alphabétisation Illettrisme

Deux fois par semaine un groupe d'une quinzaine de personnes, qui souhaitent apprendre ou améliorer leur français, se réunit au Relais Emploi.

Cet Espace Emploi n'existerait pas sans **le financement du Conseil Général du Gard,**  
et sans celui des **Communes Adhérentes**

Il est situé au premier étage de la Mairie de Remoulins.  
Il vous accueille du Lundi au jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 18h  
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Tél 04.66.37.27.13**

**Responsable du Point Emploi**  
**Françoise DAMIANI-DELON**







# Vers - Pont du Gard

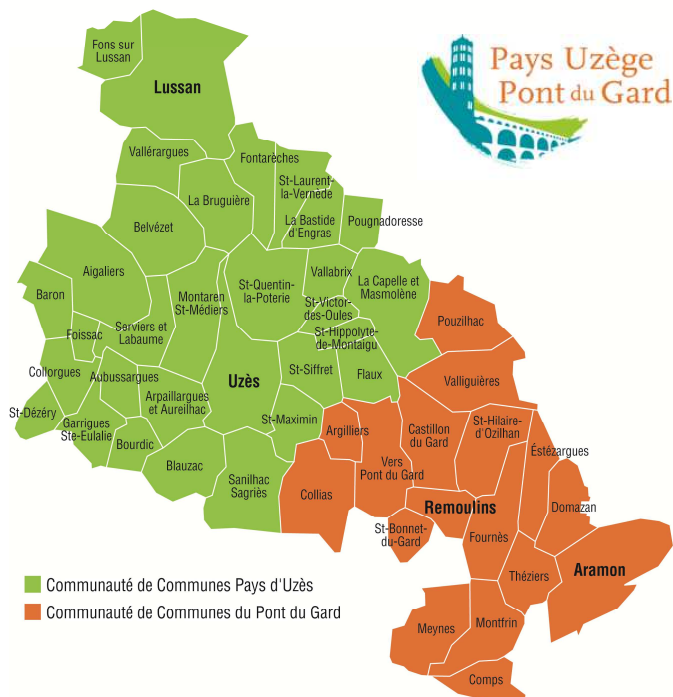
Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Vous êtes tous cordialement invités aux :

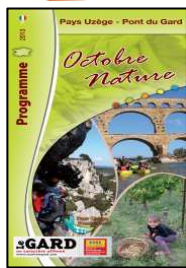
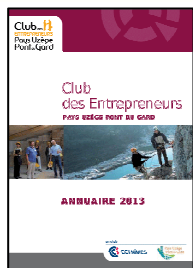
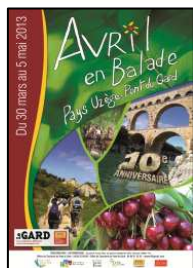
## Vœux du Maire

qui aura lieu VENDREDI 3 JANVIER à 18h30 à la Maison de la Pierre.

## Pays Uzège - Pont du Gard



■ Communauté de Communes Pays d'Uzès  
■ Communauté de Communes du Pont du Gard



Le Pays Uzège-Pont du Gard est un lieu d'actions collectives structuré sous forme associative, présidé depuis janvier 2013 par Edouard PETIT.

Il fédère 48 communes, 2 intercommunalités, des socio-professionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun, défini dans une charte de développement.

Les 4 objectifs de la charte sont :

- assurer l'équilibre économique du territoire
- conserver un territoire accessible à tous
- dynamiser une vie locale de proximité
- garantir la qualité du cadre de vie

Il permet d'organiser une dynamique de concertation et de développement de projets avec des élus et des acteurs locaux des secteurs privés, publics et associatifs pour mener des actions collectives et structurantes sur le territoire.

De nombreuses actions et études ont été menées depuis plus de 10 ans sur le territoire :

En matière de tourisme, il y a eu le schéma local de la randonnée, les 10 éditions d'Avril en balade, ou bien encore Octobre nature... pour ne citer qu'elles !

En matière d'économie, on retiendra notamment la dynamique du club des entrepreneurs, qui rassemble aujourd'hui plus de 90 chefs d'entreprises et développe les échanges d'expériences...

Deux études seront prochainement lancées sur le territoire, celle des boucles cyclo découvertes et celle d'un schéma local d'aménagement numérique ...

Pays Uzège-Pont du Gard, 2 rue Joseph Lacroix, 30700 Uzès

[www.pays-uzège-pontdugard.fr](http://www.pays-uzège-pontdugard.fr)

## Information :

Suite à une décision du Conseil Municipal et sur suggestion de l'association des Anciens Combattants de Vers - Pont du Gard et d'Argilliers, la cérémonie d'inauguration de la place du 19 mars 1962 aura lieu :

**le 7 novembre à 15h30**

Départ devant la Maison de la Pierre,

en présence de représentants du Comité Départemental et Cantonal de la FNACA.



**Vers - Pont du Gard**





## État civil enregistré à la Mairie

### Naissances

Ambre Cynthia OEUILLET, née le 18 avril 2013 à Nîmes,  
de Emeline OEUILLET.

Joy Marie CHAMPETIER, née le 20 avril 2013 à Nîmes,  
de Johann CHAMPETIER et de Anaïs MEJAK.

Jules Rémy MOREAU, né le 02 mai 2013 à Nîmes,  
de Pierre MOREAU et de Camille SALGUES.

Lana Amandine Eliane FRASSACARO, née le 07 juin 2013 à Nîmes,  
de Anthony FRASSACARO et Laura KRENINGER.

Milann Thierry Francisco MARTINET, né le 31 juillet 2013 à Nîmes,  
de Rémy MARTINET et de Jessica RAMOS.

Éva Chloé GAGLIANO, née le 03 août 2013 à Nîmes,  
de Loïc GAGLIANO et de Melissa MOLINA.

Tiago Alejandro Sébastian PIEDRA, né le 14 septembre 2013 à Nîmes,  
de Mathieu PIEDRA et de Marion SERRE.

Lucas Pierre Roland DUFAUD, né le 26 septembre 2013 à Nîmes,  
de Mathieu DUFAUD et de Aurélie CARDIA

Léo Loris LEFEVRE BINE, né le 07 octobre 2013 à Nîmes,  
de Guillaume LEFEVRE et Mélanie BINE.

Milla CAZORLA, née le 11 octobre 2013 à Avignon,  
de David CAZORLA et de Aurélie SAILLY.

Antoine José Alexandre PELOUX GABET, né le 20 octobre 2013 à Bagnols sur Cèze,  
de Olivier PELOUX et de Lauriane GABET.

### Mariage

Jonathan CUBONI et Alexandra BEUZER, mariés le 24 août 2013.

Olivier AUDEMARD et Karen OSSONA, mariés le 31 août 2013.

Cyril DIONISIO et Emmanuelle BOYARD, mariés le 14 septembre 2013.

Florence-Laetitia BUCCAÏ et Monique CAROLA, mariées le 21 septembre 2013.

Patrice BODART et Valérie MERMILLOD-BLONDIN, mariés le 21 septembre 2013.

Martin WILL et Armelle PERLOT, mariés le 05 octobre 2013.

### Décès

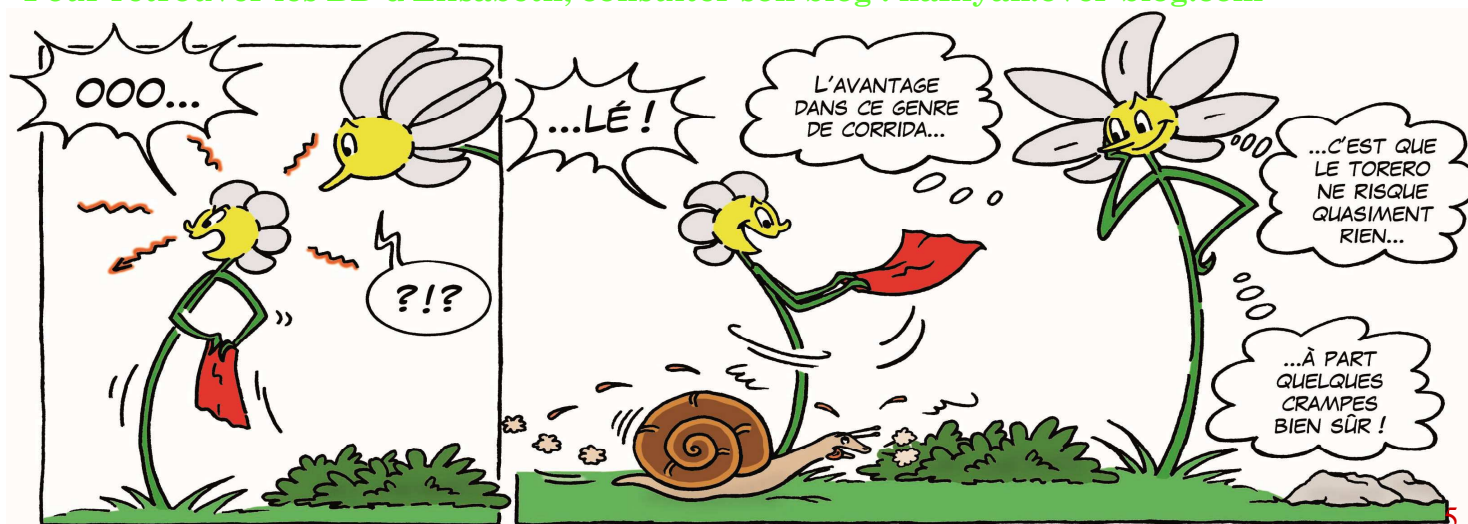
Georges ASSELIN, décédé le 14 juin 2013, à l'âge de 88 ans.

Chantal DECORDE épouse SPITZER, décédée le 23 août 2013, à l'âge de 73 ans.

Lucienne MANGIAVACCA veuve MANGIAVACCA, décédée le 09 septembre 2013, à l'âge de 73 ans.

Paul BOUCARUT, décédé le 27 septembre 2013, à l'âge de 85 ans.

Pour retrouver les BD d'Elisabeth, consulter son blog : [nafilyan.over-blog.com](http://nafilyan.over-blog.com)





# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Vie culturelle :

### 4<sup>ème</sup> Salon d'Automne à la Maison de la Pierre

L'Académie des Beaux Arts de Vers qui vient de fêter son 10<sup>ème</sup> anniversaire, a présenté son IV<sup>ème</sup> Salon d'Automne du 5 au 12 septembre.

Cette année encore, le succès était au rendez-vous. C'était aussi bien l'avis des exposants que celui des nombreux visiteurs qui nous ont témoigné leur reconnaissance.

Les participants sont de plus en plus nombreux à venir de départements plus lointains et nous comptons déjà de nouvelles inscriptions pour l'année prochaine de professionnels connus et reconnus.

Cette année pour la première fois nous avons été contraints de refuser, à regret, des candidatures tardives, par manque de place.

Monsieur Jean Paul De Bernis, Président National de l'Académie « Mérite et Dévouement Français », nous a fait l'honneur de participer en tant que Parrain d'Honneur du Salon, et nous l'en remercions.

Monsieur Jacques Sauzet, Conseiller Général a eu la gentillesse d'être notre Président d'Honneur et a octroyé 3 coupes à 3 lauréats, ainsi que la médaille d'Honneur du Département à Roger CAZORLA, pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie des Beaux Arts de Vers, et à Monsieur Jean Paul De Bernis.

La Médaille d'or du Conseil Général a été attribuée à « PATOUNE », artiste peintre de Laudun

La Médaille d'argent a été attribuée à Monsieur Didier DI MARTINO, artiste peintre de Baron

La médaille d'or du Conseil Général a été attribuée à Annie PAYAN, peintre, membre de l'Académie des Beaux Arts de Vers

Les prix du Jury récompensés par 3 trophées en pâte de verre ont été attribués à

Amaury PROT, sculpteur de Montpellier (Médaille d'or)

Eliane CHAZEL, artiste peintre d'Aigaliers, coiffeuse à Vers - Pont du Gard. (Médaille d'Argent)

Le premier Prix du jury pour les membres de l'Académie, remis à Michelle Llorca Bonnel.

Le prix du Public décerné le dernier jour a été attribué à Jean Turrel, artiste peintre, qui a reçu un chèque cadeau de 100€ du Géant des Beaux Arts

Le Prix du Public au peintre membre de l'Académie de Vers, Laurence BUVAT d'Uzès qui a également reçu un chèque cadeau du Géant des Beaux Arts d'une valeur de 100€



## ATELIER DE LOISIRS CREATIFS

### Saison 2013/2014

Atelier de Loisirs Créatifs a repris ses activités le jeudi 5 Septembre 2013 pour une nouvelle saison.

Nos adhérentes ont toutes répondu présentes à la reprise de ces jeudis de travaux manuels très appréciés.



Au cours de la saison, nous préparerons notre stand pour la Journée de l'Asperge qui aura lieu au printemps prochain.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les adhérentes ainsi qu'à celles qui viendront se joindre à nous.

N'hésitez pas à nous contacter :

un renseignement au :

04 66 02 00 76 / 06 70 32 93 38

une visite le jeudi après-midi au 1<sup>er</sup> étage de la Maison pour tous.

Bons Travaux





# Informations diverses



## LE JUMELAGE SUISSE

Le Jumelage Palézieux-Vers-Pont du Gard, c'est une belle histoire d'amitié. Dans les années 1980, un groupe de motards de la région de Palézieux descendait régulièrement s'aérer sur le circuit de Ledenon. Ces jeunes ont pris l'habitude de s'arrêter dans un bar de Remoulins et se sont liés d'amitié avec le patron, Jean-Paul Guimelli. Ils l'ont ensuite retrouvé à Vers-Pont du Gard où il s'est installé, et les relations avec les habitants du village se sont étoffées. Des tournois de foot ainsi que quelques échanges scolaires furent organisés. Ensuite, sous l'impulsion de Lucienne Taulle, Maire de Vers-Pont du Gard, et d'André Imhof, Syndic de Palézieux, un jumelage fut concrétisé par la signature du **Serment de jumelage** le 21 juillet 1990.

Depuis 23 ans, une fois par an, les Amis de Vers-Pont du Gard et de Palézieux se retrouvent à tour de rôle, tantôt en France, tantôt en Suisse, une fin de semaine pour des activités diverses, et des liens très forts d'amitié se sont créés au fil des années.

N'hésitez pas, venez vous joindre à nous, vous vous ferez de nouveaux amis et élargirez vos horizons.

Contact et informations : Mairie de Vers-Pont du Gard 04 66 22 80 55



## Bibliothèque Municipale

Le lundi 3 juin 2013 à 19h a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association « **Les Amis du Livre** » qui gère la Bibliothèque Municipale de Vers-Pont du Gard.

Les membres du Bureau étaient tous présents, ainsi que Mme ENGBERG et Mme FORT, représentant le Conseil Municipal.

La secrétaire a donné lecture des statistiques. Les chiffres montrent une hausse de la fréquentation de l'ordre de 57 nouvelles inscriptions sur l'année 2012, ainsi qu'une augmentation de 228 livres de plus empruntés durant l'année.

Le renouvellement du Bureau a été voté :

- Présidente : Mme SAUVAN-ROMAN Magali
- Secrétaire : Mme BERAUD Nadia
- Secrétaire Adjointe : Mme ENDERLE Roselyne
- Trésorière : Mme LAPALUD Mylène
- Trésorière Adjointe : Mme ESPANA Mireille
- Membres : Mme TOURNIGANT Danièle – Mme MAYENOBE Geneviève



Nous vous rappelons que **la Bibliothèque est ouverte tous les lundis de 14h à 19h.**

Beaucoup de nouveautés sont à la disposition des lecteurs.

## Association Versoise de Gymnastique Volontaire

Reprise des cours de gymnastique depuis le 10 septembre 2013.

Venez nous rejoindre avec des

**Cours de gymnastique selon la méthode pilates :**

Mardi : 9h45 à 10h45

Jeudi : 18h00 à 19h00

Vendredi 10h45 à 11h45

Vendredi : 18h à 20h30

Pour tous renseignements, appelez

Isabelle CHAPEL : 04 66 22 88 22 ou 06 26 64 91 77

## Les Boute-en-train:

L'association des Boute-en-train organise :

- leur loto annuel à la Maison de la Pierre, le dimanche 17 novembre 2013
- 25 décembre au « Bar les Voûtes 2 »,
- la soirée de la Saint Sylvestre à la Maison de la Pierre.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Babeth (04 66 22 86 12) ou Nicole (06 10 96 81 39).





# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## FESTIVITES VERSOISES :

- Mardi 19 novembre : **La Maison de Jeanne** organisée par L'Amitié Versoise Maison de la Pierre.
- Samedi 16 novembre : **Journée Taurine** organisée par le Comité des Jeunes, Place du Marché.
- Dimanche 17 novembre : **Loto des Boute-en-train**, Maison de la Pierre.
- Dimanche 24 novembre : **Loto du Jumelage Italien**, Maison de la Pierre.
- Samedi 29 novembre : **Bourse aux jouets** organisée par L'A.P.E., Maison de la Pierre.
- Dimanche 30 novembre : **Loto de l'A.P.E.**, Maison de la Pierre.
- Samedi 7 décembre : **Concours de Belote**, participation au Téléthon organisé par l'Amitié Versoise,
- Samedi 7 décembre : **Téléthon**, (à confirmer)
- Dimanche 8 décembre : **Loto de l'Amitié Versoise**, Maison de la Pierre
- Dimanche 15 décembre : **Loto du Club Taurin**, Maison de la Pierre.
- Vendredi 20 décembre : **Soirée Calendale**, Maison de la Pierre.
- Mercredi 25 décembre : **Loto des Boute-en-train**, « Bar les Voûtes II »
- Mardi 31 décembre : **Soirée de la saint Sylvestre**, organisée par les Boute-en-train, Maison de la Pierre
- Vendredi 3 janvier : **Vœux du Maire**, Maison de la Pierre.
- Samedi 4 janvier : **Concours de Belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Dimanche 12 janvier : **Loto des Arts Martiaux**, Maison de la Pierre.
- Dimanche 19 janvier : **Loto des Vétérans**, Maison de la Pierre.
- Dimanche 26 janvier : **Loto du Club Taurin**, Maison de la Pierre
- Dimanche 26 janvier : **Concert du Festival Voix d'ici et de là**, église, 17h
- Samedi 1<sup>er</sup> février : **Concours de Belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Dimanche 2 février : **Loto du Jumelage Suisse**, Maison de la Pierre.
- Dimanche 9 février : **Loto du Comité des Jeunes**, Maison de la Pierre.
- Dimanche 16 février : **Loto de la Société de Chasse**, Maison de la Pierre.
- Samedi 1<sup>er</sup> mars : **Concours de Belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Dimanche 1<sup>er</sup> mars : **Rencontre Interclubs Judo**, organisé par l'AVAM, Maison de la Pierre
- Samedi 8 mars : **Soirée dansante** organisée par les Boute-en-train, Maison de la Pierre.
- Dimanche 23 et 30 mars : **Elections municipales**.
- Vendredi 4 à dimanche 6 avril : **Cirque au Pont de Printemps**, Pont du Gard
- Samedi 5 avril : **Concours de belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Dimanche 6 avril : **Rencontre Sportive de Yoseikan**, organisé par l'AVAM, Maison de la Pierre.
- Dimanche 6 avril : **Vide Grenier** organisé par l'Association des Parents d'Elèves. Place du Marché.
- Dimanche 20 et lundi 21 avril : **Garrigue en Fête**, Pont du Gard
- Dimanche 27 avril : **« Fête de l'Asperge »** Place des Platanes 9h30 – 18h avec Marché Producteurs, restauration sur place, animations
- Samedi 3 mai : **Concours de belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Mercredi 7 mai à dimanche 25 mai : **Tournoi de Tennis**, organisé par le Tennis Club de Vers.
- Samedi 10 mai 2014 : **Ferrade en Pays**, organisé par le Club Taurion, à la Manade Martini.
- Vendredi 6, samedi 7, vendredi 13 et samedi 14 juin : **Les Féeries du Pont**, Pont du Gard
- Samedi 7 juin : **Finale du Concours de belote**, organisé par l'Amitié Versoise, Maison pour Tous.
- Samedi 14 juin : **Soirée dansante** organisée par les Boute-en-train, Maison de la Pierre.
- Samedi 14 juin : **Tournoi de foot**, organisé par les Vétérans de Vers, stade.
- Dimanche 22 juin : **Fête de fin d'année**, AVAM, stade.
- Vendredi 27 juin : **Fête des Ecoles**, place du marché.
- Dimanche 6 juillet : **Fête Folklorique**, 17h Place des Platanes.
- Jeudi 10 et vendredi 11 juillet : **Festival « Lives au Pont »**, Pont du Gard.
- Samedi 19 et dimanche 20 juillet : **Cours & Jardins des Arts**, 6<sup>ème</sup> édition 70 artistes : peintres, sculpteurs, céramistes et photographes exposent pendant 2 jours dans des cours et jardins du centre village.
- Jeudi 7 août : **Mechoui**, organisé par la société de Chasse intercommunale, Place des Platanes.
- Vendredi 8 août au lundi 11 août : **Fête Votive**, organisée par le Comité des Jeunes.
- Lundi 11 août : **Ball Trap**, organisé par la société de Chasse.
- Mercredi 10 septembre au mercredi 17 septembre : **Salon d'automne**, exposition de peinture organisée par l'Académie des Beaux Arts de Vers, Maison de la Pierre.
- Dimanche 14 septembre (date à confirmer) : **Fête de l'Oignon de Vers**, Place des Platanes 9h30 – 18h avec Marché Producteurs, restauration sur place, animations

# Vie culturelle



## Une nouvelle saison démarre pour l'A.P.E.



Comme chaque année, l'action des bénévoles, membres de l'A.P.E. permet d'élaborer et d'organiser de nombreuses manifestations, destinées à financer les projets pédagogiques des instituteurs, ainsi qu'à créer des rencontres entre tous les villageois comme le loto, le vide-grenier.

Grâce au succès de nos activités, nous avons pu financer sur l'année scolaire 2012/2013 un plus grand nombre d'activités scolaires.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 17 septembre dernier dont voici les membres :

- **Président** : Stéphane VERGNON
- **Vice-Présidente** : Elsa CANTIN
- **Trésorière** : Samira MAHTAT
- **Vice-Trésorière** : Bénédicte BERTRAND
- **Secrétaire** : Marjorie MARTIN
- **Vice-Secrétaire** : Aurore ESCOFFIER

Même si la motivation reste intacte, nous avons besoin pour mener à bien nos projets de renforcer notre équipe, en raison du départ de parents investis depuis plusieurs années (les enfants étant partis pour le collège).

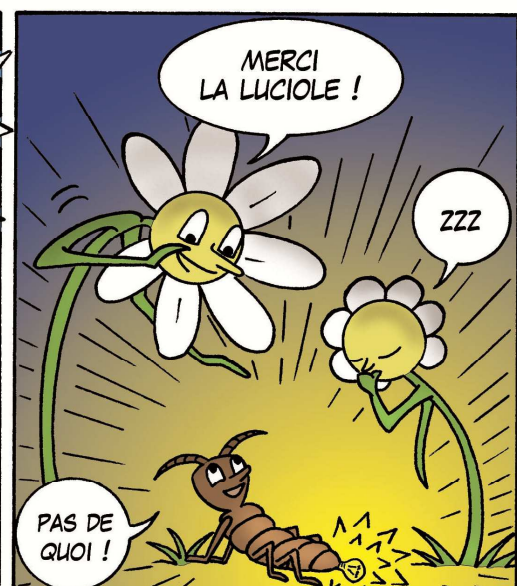
Alors pour nous rejoindre, nous vous proposons plusieurs formules allant de la formule « assidue » à la formule « dilettante », toujours sans frais de dossier... bien sûr !

Plus sérieusement, toutes les formes de compétences, disponibilités, même ponctuelles seront les bienvenues. Cela nous permet aussi d'évoluer et proposer d'autres activités.

Nous vous informerons dans le prochain numéro de l'agenda des manifestations 2013/2014. Vous pouvez déjà noter la date de notre loto, le 1<sup>er</sup> décembre.

A très bientôt.

Le bureau de l'A.P.E.





# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Société de Chasse Intercommunale Vers-Pont du Gard - Argilliers

Avant de parler chasse, parlons réjouissances avec le maintenant traditionnel repas que nous organisons, chaque année, en ouverture de la Fête Votive. Très prisés, ces gigots d'agneau à la braise accompagnés de haricots dans leur jus – ils en font saliver plus d'un !

Saluons la performance des cuisiniers chasseurs, des épicuriens, qui régaleront chaque saison les quelques 350 convives. Remercions également les dirigeants, ainsi que les nombreux bénévoles qui non seulement ont œuvré, dressé les tables, servi, mais également su débarrasser, ranger, nettoyer. Une tâche énorme ! Le tout a été animé par la pena de notre ami Vladimir, la BAMBOULA, et ce fut vraiment la bamboula, la fête, et nous vous disons « à l'an qué ven » !

Le Dimanche matin de la vote, le déjeuner offert par les chasseurs à l'abri chasse de l'Amicale, avant le départ de « la longue » (l'abrivado) jusqu'au cœur du village, devient, lui aussi, une tradition très appréciée des Versois, et également des très nombreux aficionados de la région. Encore une spécialité versoise. Bravo les jeunes !

Le lundi, le ball trap organisé par Le Pigeon d'Argile de St Quentin, connaît au fil des ans un succès très apprécié. La Société de Chasse qui couvre cette manifestation aura à cœur de lui donner plus de retentissement.

Les festivités à peine terminées, nous sommes passés à l'ouverture de la chasse pour les battues aux sangliers. L'Amicale et l'équipe BC n'attendaient que cela ! Pour information, nous signalons que les battues ont lieu les Mercredis, Samedis, Dimanche et les jours de fête ! Elles sont signalées par des panneaux tout autour du lieu où elles sont effectuées. Aussi, nous demandons à chacun, chasseurs et promeneurs, de respecter les consignes par mesure de sécurité.

L'ouverture pour le petit gibier a eu lieu le Dimanche 7 Septembre. La plaine n'ouvrira qu'après les vendanges, en principe le Dimanche 13 Octobre, mais peut-être un peu plus tard cette année suite au retard des cultures. Signalons que la Balouzière ouvrira comme la plaine.

Nous rappelons ici quelques décisions prises à l'Assemblée Générale qui s'adressent aussi bien aux chasseurs qu'aux autres usagers de la nature.

A partir de cette saison, deux réserves de chasse ont été créées. Elles sont signalées par des panneaux spécifiques. Les gardes chasse de la Société et ceux de la Fédération ont reçu des consignes de faire respecter ces zones de non-chasse.

- La première se situe autour du grand bosquet comprenant le Mas des Chèvres, la Miellerie, l'écurie de chevaux Hipo'Camp et la route d'Argilliers.

- La deuxième se situe en aval du Site du Pont du Gard, soit sur toute la zone à gauche du chemin de Valive en le remontant vers la Croix de Martian. Les panneaux vous en indiqueront les limites.

Autre décision : la chasse dans le quartier La Balouzière reste fermée jusqu'à l'ouverture de la plaine.

La chasse aux lièvres ferme le 1<sup>er</sup> décembre

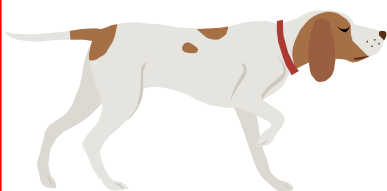
Pour la sécurité de tous, lors de la chasse au petit gibier, port obligatoire d'une casquette ou autre, couleur orange fluo. Pour les battues aux sangliers, casquette et baudrier orange fluo obligatoire, avec comme consigne de ne pas quitter son poste avant la fin de la battue, ni se déplacer.

Pour les lâchers de tir, nous n'expérimentons plus cette saison de gros lâchers dans la plaine, mais un lâcher tous les 15 jours, à compter de l'ouverture de la plaine, aux abords du bois ou dans d'autres quartiers, plutôt que systématiquement dans la plaine.

Durant l'intersaison, quelques chasseurs, membres du Bureau ou non, ont effectué un travail assez conséquent pour remplir les abreuvoirs (trous d'eau), débroussailler les « carraous » (les sentiers) ; entretenir, réparer ici et là. Aussi, nous les remercions et invitons les bonnes volontés à venir grossier nos rangs, le travail sera mieux reparté et moins pénible.

Avec l'aval de l'ONF, le chemin de la Grand Combe sera ouvert jusqu'au bout et une barrière évitera aux véhicules non-chasseurs de l'emprunter. Seulement les deux équipes de battue auront la clef.

Malgré tous ces rappels à l'ordre qui peuvent paraître rébarbatifs, mais qui sont nécessaires et indispensables – principalement pour des raisons de SECURITE ! nous souhaitons à tous les chasseurs une BONNE SAISON 2013/2014 !





## AU REVOIR SERGE

Je voudrais rendre un hommage à Serge REMON qui, parti vers d'autres cieux, a marqué toute une époque de la vie de notre village, notamment avec le football et la création d'une association, d'abord intercommunale, qui par la suite est devenue l'**Entente sportive Uzès Pont du Gard**.

Serge a été un rassembleur, le personnage central et charismatique qu'il fallait pour réunir les communes du Canton de Remoulins. Nous avons contribué avec de nombreuses personnes et l'appui des Maires, à la création de l'Entente Sportive du Pont du Gard. N'oublions pas M. Ducourneau, lui aussi un personnage incontournable.

Au fil des saisons, Serge nous a fait gravir les échelons du football gardois puis languedocien, inspirant un souffle de victoires par son humanisme, ses connaissances, ses franches amitiés, sa présence, ses compétences. Poussé par une évidence, le rapprochement avec Uzès s'est fait naturellement, et tout le Pays de l'Uzège y adhéra pour devenir un des Clubs les plus importants du Gard et du Languedoc, avec l'**Entente Sportive Uzès Pont du Gard**.



Merci Serge, des personnes comme toi ne disparaissent jamais tout à fait, leur œuvre, leur mémoire, leur travail sont toujours présents et servent de références.

Je sais que tu me comptais parmi tes Amis, je te rends la pareille et même plus, tu étais un exemple, un maître, un véritable Ami.

L'ancien Président de l'A.S. de Vers  
Jocelyn LONGUET

## HOMMAGE à PAUL BOUCARUT

Paul est né à Vers le 13 octobre 1927. Enfant, il a fréquenté les deux écoles, libre et laïque, où il obtient son certificat d'étude. Il a travaillé chez son oncle comme maçon, puis aux carrières. A 20 ans, il s'engage d'abord dans l'Armée de l'Air, pour laquelle il sert en Indochine, puis dans la gendarmerie où il est affecté à la Légion de la Garde Républicaine.

Il épouse Renée, une Versoise de souche appartenant à la famille Bousquet, le 28 août 1954 à l'église de Vers. Il y a de cela 59 ans.

Ils s'installent ensemble à Paris où Paul fait connaissance avec la capitale, la tenue d'apparat et les servitudes : garde des palais nationaux, grandes tenues et défilés prestigieux sur les grandes avenues parisiennes en présence des plus hauts personnages de l'Etat.

Paul terminera sa carrière à Alès, carrière qui a été sanctionnée par de nombreuses récompenses à titre militaire : Médaille Militaire (la plus haute distinction militaire attribué à un Sous Officier), La Croix de guerre des TOE, La Croix du Combattant, les médailles commémoratives des opérations en Extrême Orient. Plus tard, la Croix de Chevalier dans l'ordre National du Mérite pour services rendus est venue couronner le tout !



En 1982 il revient à Vers-Pont du Gard avec toute sa famille et s'investit activement dans la vie associative : les boules, le 3<sup>ème</sup> âge, dont il est resté membre du bureau pendant 14 ans, le jumelage italien et les anciens combattants, dont il était le Président jusqu'à la fin. Lors des commémorations aux Monument des Morts, tout le monde pouvait admirer l'autorité bienveillante et l'élégance naturelle avec laquelle il conduisait les cérémonies, en liaison avec la Mairie.

Dans sa jeunesse, Paul faisait partie des Farandoleurs du village, à l'époque cela faisait partie de notre patrimoine. Ce gout de la danse ne l'a pas quitté, il a fait tourner Renée sur les pistes de danse pendant des décennies et jusqu'à l'âge de 85 ans !

Paul l'infatigable, que rien ne pouvait arrêter avec sa soif de vivre, et sa bonne humeur inégalée, a tiré sa révérence, entourée des siens, en laissant derrière lui une vie pleine de bonheur.





## N'abandonnons pas la chapelle Saint-Pierre



Sur notre commune, si le grandiose Pont du Gard figure parmi les sites qui attirent les visiteurs du monde entier, il est un autre édifice, beaucoup plus modeste dans ses proportions mais inscrit néanmoins à l'inventaire des Monuments Historiques:

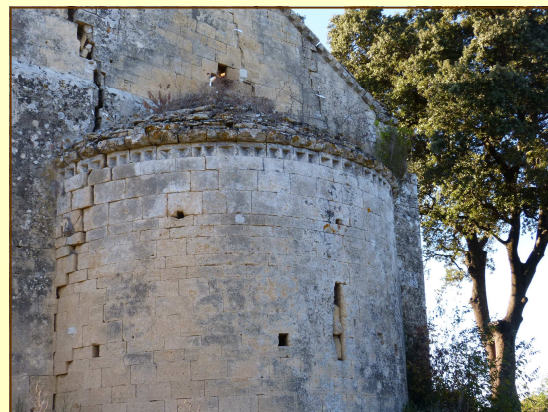
c'est **la chapelle Saint-Pierre**.

Edifiée au douzième siècle, non loin du Gardon, à l'intérieur du domaine de Saint-Privat (plus vaste encore qu'il n'est de nos jours) propriété alors des chevaliers du Temple, elle est dédiée à l'apôtre Pierre, le saint patron de notre village, dont la fête (tout à fait indépendante de celle liée, en juin, à l'apôtre Paul) est célébrée le premier jour d'août.

Origine religieuse depuis le moyen-âge de notre actuelle *fête votive*, jusqu'au milieu du siècle dernier, on fêtait à Vers, le premier diman-

che d'août, le saint patron de notre village: une messe matinale était célébrée devant la chapelle, où une croix de pierre possède un socle qui peut servir d'autel et, l'après-midi, la procession venue du centre du village traversait la route départementale avec, portée à épaules d'hommes, la statue en bois doré du saint qui est à l'église, près de l'entrée. Et si la période était trop sèche, on priait Saint Pierre d'apporter aux cultures la pluie dont elles avaient besoin.

La construction de la chapelle a utilisé une partie des fondations d'une villa gallo-romaine que révèle une photo aérienne du site, prise aux infra-rouges et à basse altitude. L'édifice est typique des chapelles romanes de son époque dans notre région: une nef unique, formée de deux travées voûtées en plein cintre et séparées par un arc doubleau, avec une abside semi-circulaire plus basse et plus étroite. Couverte en lauses de pierre à son origine, comme en témoigne encore l'abside, la chapelle a été couverte plus tard de tuiles et agrémentée d'un clocheton en pierre vraisemblablement responsable, au moins en partie, de l'effondrement de la voûte. Les inondations successives du site, en sapant les fondations et la base de la façade Sud, du côté du Gardon, ont accentué la lézarde de la façade Ouest qui menace de partager l'édifice.



En 1991, à la demande de l'association des *Amis de l'Aqueduc romain*, le préfet de Région subventionnait une première action de sauvetage, en étayant le mur Sud, en même temps que la chapelle était enfin inscrite sur l'inventaire supplémentaire des bâtiments de France. Elle a été ensuite classée monument historique.

A présent, après que la chapelle ait été bien davantage noyée en 2002 que lors de précédentes inondations, les socles de béton des étais, situés dans un terrain agricole, assurent péniblement le soutien de la façade Sud et les témoins placés sur la façade Ouest n'ont pas résisté. Récemment, à la demande de la Mairie de Vers - Pont du Gard, les étais ont été renforcés et remplacés mais la chapelle reste menacée d'effondrement.

Pourtant, elle constitue l'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine local. Avec son abside sobrement ornée des denticules et des dents d'engrenage qui se retrouvent également à l'intérieur et où subsistent encore quelques traces de peinture murale, outre son importance dans la vie religieuse du village, elle pourrait accueillir aussi (comme d'autres chapelles de la région) des concerts et des manifestations culturelles appropriées.

Bien entendu, le budget que demande la restauration de la chapelle dépasse de loin les possibilités d'une commune comme la nôtre. On peut évidemment déplorer que, dans les sommes pharaoniques qui ont été attribuées au Pont du Gard à certains aménagements (qu'il est permis de contester ou de déplorer) on n'ait pas songé à prélever de quoi restaurer la Chapelle Saint-Pierre. Déjà, en attendant qu'une action de sensibilisation à grande échelle puisse être envisagée, notamment par le biais des associations culturelles, il faut que les Versois prennent conscience de la valeur de ce petit joyau d'architecture romane et soutiennent sa réhabilitation. Les nouvelles équipes qui vont se mettre en place en 2014, en prenant la suite des initiatives passées, s'honoreront de soutenir cette action.

Pierre Malbos

le Pont des Arts, association culturelle au pays du Pont du Gard